

VILLEFRANCHE

TRIMESTRIEL | AUTOMNE 2026

MAGAZINE #154



VILLEFRANCHE FAIT SA RENTRÉE !



www.villefranche.net

Trail Tour Beaujolais
avec le soutien de la **Ville de Villefranche-sur-Saône**

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association YSOP,
rattachée au service d'oncologie de l'hôpital de Villefranche.

Octobre Rose



MARDI 20 OCTOBRE - 17H/20H

Ateliers Prévention & Bien-être

- Pilates • Santé féminine •
 - Échanges avec des professionnels de santé •
 - Création de portraits illustrés •
- Salle de l'Atelier, Villefranche

MERCREDI 21 OCTOBRE - 20H30

Échanges & Projection

- Rencontre avec Marion Delespierre •
 - Diffusion du film Badass •
 - Dédicace du livre de Marion Delespierre •
- Cinéma Les 400 Coups, Villefranche

SAMEDI 24 OCTOBRE - 9H

Run & Marche solidaire

La ville se pare de rose en soutien à Octobre Rose.
Retrouvez le programme sur www.villefranche.net

THOMAS RAVIER,
MAIRE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Chères Caladoises, Chers Caladois,

La rentrée est arrivée et 4 500 élèves ont repris le chemin des écoles, dont 3 000 dans le public. J'espère que nos petits Caladois ont eu plaisir à découvrir leurs nouvelles classes et retrouver leurs camarades. Cette rentrée sereine est le fruit d'un important travail mené tout au long de l'été par les services municipaux.

De nombreux travaux d'amélioration ont été réalisés, notamment dans les écoles Camille-Claudel, Dumontet, Chouffet, Jean-Macé et Jean-Monnet. Le groupe scolaire Pierre-Montet a quant à lui retrouvé toute sa place après une importante rénovation, accompagnée de la construction d'un gymnase scolaire et de l'aménagement d'une bibliothèque-centre documentaire. La nouvelle école de Belleruche ouvrira, elle, dans un an. C'est une immense fierté de pouvoir offrir cet équipement aux Caladois avec plusieurs mois d'avance sur le calendrier initial.

Cette rentrée a également été l'occasion d'anticiper l'avenir, car nous savons que le dérèglement climatique s'intensifiera dans les années à venir. Sans attendre, 150 climatiseurs mobiles ont été acquis. Ils permettront d'équiper chaque classe dès le retour des fortes chaleurs.

Parallèlement, des travaux sont engagés afin d'adapter durablement nos bâtiments lorsque cela est possible et de poursuivre la végétalisation des cours d'école.

Ces actions illustrent pleinement la vision que nous portons pour Villefranche : une ville pensée pour s'épanouir dans le monde qui vient. Elles démontrent que lorsqu'il y a une volonté politique claire et une gestion rigoureuse des finances publiques, il est possible de tenir ses engagements et même d'aller au-delà.



Thomas Ravier,
lors de la cérémonie commémorant
le 82^e anniversaire de la Libération de Villefranche,
le 3 septembre 1944.

Mais Villefranche ne se résume pas à ses écoles. En cette rentrée 2026, de nombreux projets vont voir le jour et vous seront présentés dans les prochaines semaines.

La nouvelle équipe municipale a travaillé tout l'été, tournée vers l'avenir de notre ville. Nous nous étions engagés, durant la campagne, à rendre Villefranche plus propre : un grand plan propreté sera déployé prochainement. Une attention toute particulière sera portée à nos rues, à nos parcs et à l'ensemble de nos quartiers. C'est un engagement, et je sais combien beaucoup d'entre vous partagent cette exigence.

Un nouveau plan de sécurité sera également mis en œuvre : pour faire respecter nos espaces communs, pour que nos enfants grandissent sans crainte et pour que chacun puisse se déplacer librement et sereinement. C'est pourquoi dix nouveaux policiers municipaux rejoindront bientôt nos effectifs.

La confiance que vous m'avez accordée est une responsabilité que je mesure pleinement. Je sais vos attentes. Elles sont légitimes. Notre engagement est concret, fondé sur l'action, au service de notre ville et de son avenir.



VILLEFRANCHE & VOUS

Patrimoine, une richesse partagée

A chaque rentrée, les Journées européennes du patrimoine permettent de mettre en avant la diversité des témoignages du passé caladois. Dernier apport en date : la propriété Vermorel (donation à la Ville en 2007). Des visites gratuites* de la Maison Vermorel sont proposées chaque mois depuis juin 2024.

> Prochains dimanches, 10h / 17h30 : Les 1^{er} novembre et 6 décembre.

> Prochains mercredis, 14h / 17h30 : Les 14 octobre, 25 novembre et 16 décembre.

* Animation immersive avec audio-guide sur la vie de la famille Vermorel et la région beaujolaise.

Réservation sur le site : www.maisonvermorel.fr



VILLEFRANCHE

MAGAZINE #154

AUTOMNE 2026

16 LE DOSSIER VILLEFRANCHE FAIT SA RENTRÉE

06 L'ACTU

- 06 — En images
- 08 — Musée Paul-Dini :
l'artiste, ici, ailleurs et au-delà
- 10 — Le Relais Petite Enfance,
lieu-ressources
- 11 — Votre accueil en Mairie

12 TRAVAUX EN VILLE

14 PORTRAIT

Antonio Caseiro,
Président de l'Amicale
des Secouristes de Villefranche

24 VILLEFRANCHE... CAPITALE DU BEAUJOLAIS

Beaujolais,
un événement toujours « Nouveau » !

26 SI VILLEFRANCHE M'ÉTAIT CONTÉ

École Jean-Bonthoux : des décennies
d'enseignement citoyen à Belleruche

28 ASSOCIATIONS

30 TRIBUNES POLITIQUES

31 AGENDA



Ville de Villefranche-sur-Saône
183 rue de la Paix,
69400 Villefranche-sur-Saône
tél. : 04 74 62 60 00
f @villefranchesursaone.official
www.villefranche.net

Directeur de la publication :

Thomas Ravier

Rédacteur en chef :

Jean-François Galata

Chargé d'édition :

Didier Pré

Ont collaboré à ce numéro :

Romane Lutz, Mohamed Bouterfas,
Hana Ninach Annette,
Sophie Raguin, Samuel Lachaize,
Sébastien Bouillard

Photos :

Direction de la Communication

Conception graphique :

Atelier Grève-Viallon

Impression : SIB imprimerie

Tirage : 22500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : 3^e trimestre 2025





1 Ville ambassadrice du don d'organes 22 juin

Depuis la Journée nationale 2026 du don d'organes et de tissus, Villefranche affiche, sur les entrées de ville, son soutien à cette grande cause qui vise à sauver des personnes malades grâce à des greffes.

2 Quand le Théâtre de Villefranche danse 30 juin

Le superbe spectacle de fin de saison des groupes de danseurs du service Jeunesse et de la C^{ie} MangaStyle Crew a illustré la qualité de l'enseignement des danses urbaines en Calade.

3 Autour de la Fête nationale 12 juillet

Une nouvelle fois, le Conseil départemental était aux côtés de la Municipalité pour marquer solennellement la célébration de la Fête nationale en Calade.

4 Villefranche au camp Youto 2026 1^{er}/8 août

35 jeunes européens issus du réseau des villes jumelles et amies ont partagé, cette année dans la ville allemande de Bühl, une foisonnante semaine d'activités culturelles, sportives et ludiques.

5 2 800 participants à l'aquagym ! Juillet/août

Les séances des mardis, jeudis et samedis ont affiché complet au plan d'eau du Bordelan. Une affluence record à mettre à l'actif des maitre-nageurs-sauveteurs municipaux qui dispensaient les cours.

6 L'été des centres de loisirs municipaux Juillet/août

Entre les centres de loisirs classiques, les centres de loisirs sportifs, les ateliers numériques ainsi que les stages de danse urbaine, nos 3/17 ans ont pu profiter d'une très large offre d'activités.

7 82^e anniversaire de la libération de Villefranche 4 septembre

La Calade n'oublie pas cette dramatique, mais glorieuse, journée de combats qui lui a permis d'être libérée du joug de l'occupant.

8 Fin des concerts au Promenoir sur une bonne note 11 septembre

La place de la Libération relookée et le programmateur (l'association Muzikadem) ont tenu leurs promesses. Les trois soirées de concerts en plein-air ont connu un vrai succès populaire.

9 17^e Fête de l'environnement 12 septembre

Point de départ des Semaines du Développement durable, la fête caladoise est devenue un lieu de rencontre privilégié entre les acteurs locaux et les particuliers.





AU MUSÉE PAUL-DINI

L'ARTISTE, ICI, AILLEURS ET AU-DELÀ

Alors que la relation des artistes plasticiens avec le territoire auralpin constitue l'essence même du musée Paul-Dini, l'établissement d'art moderne et contemporain caladois a choisi, pour ses 25 ans, de revenir sur cette thématique originelle.



Bertrand Stofleth : *Ancône, Lône de l'Homme d'Arme, digue de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et centrale nucléaire de Cruas-Meysses, 2007, série Rhodanie, 2007-2013.*

© Bertrand Stofleth

Le parcours de l'exposition-anniversaire repose sur trois grands items fondateurs : le territoire et ses paysages, le territoire comme écosystème artistique, le territoire et les liens à son histoire, à ses habitants comme à ses bâtiments.

L'influence du territoire

Nul doute que la richesse géologique, naturelle et architecturale des reliefs de notre grande région alimente une source foisonnante d'inspiration. Elle est prétexte à explorer le rendu des couleurs, des lumières, des atmosphères... Certains sujets et motifs ont même traversé les siècles dans les œuvres d'artistes qui ont vécu, travaillé ou traversé la région.

L'artiste n'est jamais seul

Chacun appartient peu ou prou au milieu culturel dans lequel il évolue : centres de formation, lieux d'exposition, réseaux professionnels, presse, etc. L'histoire de la scène artistique à Lyon sera évoquée, ainsi que les liens des artistes avec

Paris. Tout comme le marché de l'art mondialisé qui transforme aujourd'hui les relations entre acteurs culturels. Cette transformation de la scène artistique permet de questionner et de donner une nouvelle définition de la notion d'ancrage territorial.

Les collectivités s'impliquent

Aux XIX^e et XX^e siècles, les commandes de décors étaient choses courantes de la part du clergé et des municipalités. Elles firent les riches heures d'enfants du pays mais aussi d'artistes d'obédience nationale. Et ces œuvres disent quelque chose du passé de la région. De nos jours, les résidences artistiques permettent de soutenir les artistes tout en favorisant l'expression culturelle des habitants. À l'exemple du musée Paul-Dini depuis 2025 au sein des anciennes écuries de la Maison Vermorel. Ce fut le cas en juillet dernier de Léa Tissot, créatrice multimédia. Ses récits immersifs mêlant croyances, folklore rural et culture Internet seront intégrés à l'exposition d'automne.



Patrice Giorda à l'espace Cornil

L'artiste lyonnais a sillonné le Beaujolais à la demande de Paul Dini qui l'avait sollicité en 2025 pour une série de peintures inspirées par le terroir local. Ainsi est née la série "Pèlerinage", suite inspirée des paysages du Beaujolais. Notre région apparaît comme une terre d'échanges et de gestes, riche de ses lieux de vie rurale et de mémoire.

En résonnance à la 18^e Biennale d'art contemporain de Lyon.

Ici, ailleurs, au-delà.

L'artiste et le territoire
Espace Grenette

Du 7 novembre 2026
au 7 mars 2027

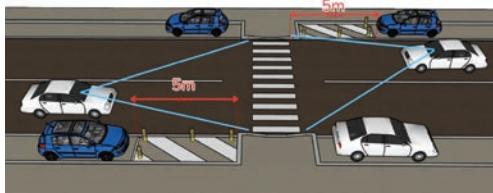
www.musee-paul-dini.com



© mpd, d. michalet

MOBILITÉS

DES PASSAGES PIÉTONS ENCORE MIEUX PROTÉGÉS



En matière de déplacements urbains, les passages-piétons demeurent des points dangereux (1/3 des accidents automobile/piéton). C'est pourquoi l'Etat a inclus dans l'article 52 de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) la sécurisation des 5 mètres précédant chaque ouvrage (côté sens de circulation, voire les deux côtés de la voie pour les sens uniques). Ainsi, à Villefranche, le stationnement sera neutralisé sur 143 emplacements à compter du 1^{er} janvier 2027. Il sera remplacé selon les cas par des avancées de trottoir, de la végétation basse, des quilles ou des arceaux vélos qui élargiront le champ de vision des conducteurs comme des gens à pied. Les services municipaux auront traité l'ensemble des passages piétons concernés d'ici à la fin d'année.

NB. En Calade, les aménagements de voirie intègrent ce dispositif depuis la promulgation de la loi LOM en 2019 (boulevard Général-Leclerc, par exemple).

Une offre généreuse

La mise en application obligatoire de la loi LOM est l'occasion de rappeler les conditions de stationnement privilégiées en Calade.

Exemples : 1^{ère} heure gratuite en parc clos de surface et en parking souterrain, 30 premières minutes gratuites sur voirie.



Rappel abonnements :

- Résidents sur voirie : 10 € / mois
- Parc clos : 34 € / mois (résidents : 12 €)
- Accès 24h/24 à un parking souterrain : 60 € / mois
- Professionnels sur voirie : 50 € / mois.

Infos + www.villefranche.net

Le chiffre

32 281

au plan d'eau de Bordelan
20 046 en juillet / 12 235 en août
(31 328 entrées en 2025)



NOUVEAUTÉ

UN PARKING SOUTERRAIN DE PLUS !

Le projet global de refonte du Marché couvert comprenait également l'offre publique d'une aire de stationnement en sous-sol. C'est chose faite ! Pour 85 € TTC par mois, 46 places numérotées sont désormais proposées en location longue durée à destination de personnes qui désirent bénéficier d'un garage sécurisé en centre-ville (engagement à l'année). Notez que la grande largeur des emplacements peut permettre aux gros véhicules de se garer sans problème. 24h/24, l'accès à la structure se fait par



un badge nominatif tandis qu'une caméra filme en continu les entrées et sorties des véhicules. Réservations ouvertes.

Infos + Accueil Stationnement
228 rue Paul-Bert (nouvelle adresse)
04 74 02 59 51
stationnement@villefranche.net

DÉFUNTS

L'ACCUEIL DU CIMETIÈRE A ÉTÉ REVU



Un agent à votre écoute.

Le nombre total de 5 500 tombes donne une idée de la fréquentation que peuvent connaître parfois les 6 hectares de ce champ du repos. L'accès au site, devenu municipal en 1868, se fait à présent sur trois entrées par des portes automatiques (603 avenue Gambetta, avenue Balloffet, Bd Général-Leclerc). À gauche du portail principal, l'ancien logement du gardien a été entièrement reconfiguré depuis le printemps. Il abrite désormais la loge où se tient l'accueil public tandis que l'ancien bureau, sur la droite, a été reconverti en local technique. Sur place, un agent spécialisé est à même de répondre aux questions des visiteurs. À côté, prend place une salle d'attente pour pouvoir patienter dans de bonnes conditions durant les moments d'affluence. Un cadre renouvelé qui devrait être apprécié à la période de la Toussaint.

NB. Une voiturette électrique est à disposition. Réservation conseillée au 04 74 60 44 09. Formalités funéraires : 04 81 70 04 58.

Horaires

Cimetière :
Tous les jours (8h / 20h)

Loge :
du lundi et au vendredi :
8h15 / 12h et 13h30 / 17h30
(fermeture à 17h15 les mardis, mercredis et jeudis – jour de la Toussaint : 8h30 / 12h et 13h15 / 16h30).

ÉDUCATION

LE RPE, LIEU RESSOURCES PETITE ENFANCE



Depuis 1995, le Relais Petite Enfance (RPE) est au cœur de l'accompagnement et de l'accueil des assistants maternels caladois, des jeunes parents et des enfants. La qualité de ses locaux de la Quarantaine permet aux quatre agents municipaux de proposer de multiples services dans d'excellentes conditions (300 m² + espace extérieur).

Plus de la moitié des 106 Assistants maternels agréés (AM) et Gardes à domicile (GAD) caladoises fréquentent régulièrement le RPE avec les enfants de 0 à 4 ans dont elles ont la garde. Sur place, elles bénéficient de temps de rencontre, animés par deux Educatrices de Jeunes Enfants (EJE), qui se déroulent tous les jours de 9h à 11h sur inscription. Ce qui représente environ la venue de 114 enfants différents et d'une 40^{aine} d'assistants maternels sur le mois.

Durant ces moments, les EJE proposent des espaces de jeux, des activités pédagogiques permettant aux enfants d'explorer et d'appréhender la vie en collectivité. Ce sont aussi des occasions privilégiées d'échange entre professionnels autour de leurs pratiques. De plus, les AM et GAD bénéficient d'accompagnements professionnels au sein du RPE réalisés par des intervenants extérieurs (exemples : éveil musical, arts plastiques, analyse des pratiques professionnelles, etc.).

En parallèle, les familles peuvent y trouver moultes informations sur les différents modes de garde (collectifs ou individuels) ainsi que sur le cadre administratif particulier-employeur. À leur intention, le Relais détient toutes les coordonnées des structures collectives locales, des assistants maternels du secteur ainsi que des Babysitters de confiance. Un vrai lieu ressources !

Le Moulin aux Contes
100 rue Henri-Bastian - 04 74 62 83 45



(chiffres 2025)



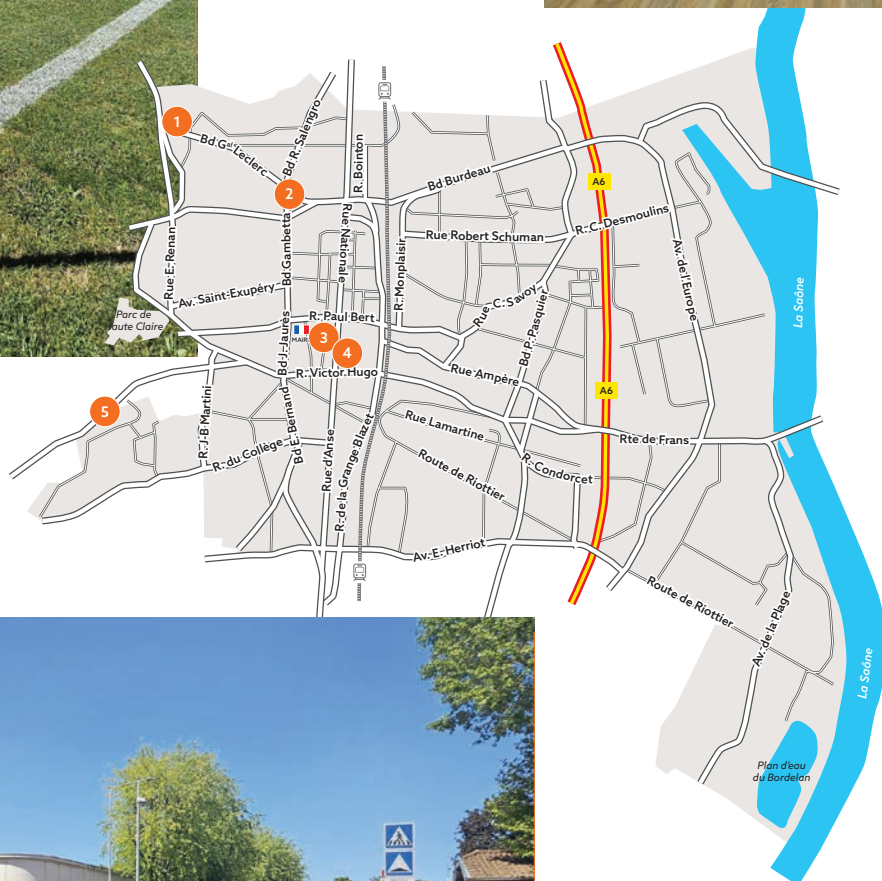
1

Parc municipal des sports

Terrain d'entraînement
Boisson.

Réfection de la
pelouse en cours.

Mise en service :
été 2027



2

Boulevard Gambetta

Devant le cimetière
Reprise des ralentisseurs

Été 2026


3
Passage Barmondière

Cinéma les 400 Coups
Mise en service de la salle
de convivialité.


4
Rue Nationale

Entre les rues Paul-Bert
et Victor-Hugo
Après travaux GRDF
pose du dallage définitif
Jusqu'au 15 novembre


5
Rue Pierre-Montet

Achèvement de la
requalification complète
de la voie de circulation
(de la chaufferie à l'école
Jacques-Prévert)

Fin 2027
AGENDA
TRAVAUX RÉALISÉS
Place Laurent-Bonnevay

Raccordement de la rotonde au
réseau de chaleur (Sytraival)

Rue Edith-Piaf

- Mise en sens unique
(sens Est/Ouest)
- Zone de rencontre :
vitesse limitée à 20 km/h et
priorité aux piétons

TRAVAUX EN COURS
Hameau du port de Beauregard

Mise en accessibilité des locaux
de l'Aviron Union Nautique de
Villefranche
À l'automne

Centre de loisirs de Bordelan

Réfection de peintures dans le
"château"
À l'automne

Rue de la Quarantaine

Service municipal Jeunesse
(1^{er} étage)
Réfection de bureaux
À l'automne

Rue Porquerolles

Réfection de l'assainissement
effectuée (CAVBS)
Requalification complète
de la rue : 1^{er} semestre 2027

Rue Jean-Baptiste-Martini

Réfection du réseau d'eau (CAVBS)
Entre les rues de Tarare et de
Thizy
Septembre/octobre

Rue Jean-Michel-Savigny

Chauffage urbain (Sytraival)
Entre la rue Claude-Perroud, le
boulevard Henri-Barbusse et la rue
François-Giraud
Fin du bouclage du réseau.
À l'automne



Plus d'infos sur :
www.villefranche.net



Animé par le feu sacré du secourisme, Antonio Caseiro consacre énormément de son temps libre à faire vivre sa structure dont il est tout à la fois président, formateur et responsable opérationnel. Rencontre avec un bénévole hors norme.

ANTONIO CASEIRO

Président de l'Amicale des Secouristes de Villefranche

M. Caseiro, bonjour. D'où vous vient votre appétence pour le secourisme ?

J'ai été pompier volontaire en 2003. Mais j'ai dû arrêter de vivre cette vocation en 2010 à cause d'une maladie rare invalidante qui m'empêchait de partir au feu. Cela m'a occasionné un arrêt total de 2 années avant que je découvre cette association de secouristes bénévoles qui m'a donné envie de reprendre le secourisme.

Vous êtes président depuis 2017. En quoi l'Amicale a-t-elle évolué depuis que vous en avez la charge ?

Quand je l'ai rejointe, il ne restait que 4 secouristes. À cette époque, tout était centré sur les sessions de formation. Pour ma part, j'ai voulu remettre l'accent sur les postes de secours et on m'a fait confiance. J'ai pu remonter une équipe et j'ai fait racheter une ambulance (nous en disposons d'une nouvelle depuis 2024). Petit à petit, nous avons réussi à gagner des clients. Et en 2017, la présidente m'a confié les clés de l'association.

Quelles sont les deux grandes activités de l'ASV ?

Ces sont essentiellement les postes de secours et les formations. 2025 fut une année record. Nous avons réalisé 70 postes de secours, ce qui a entraîné la prise en charge d'environ 140 personnes sur l'ensemble des postes de secours. Dans le même temps, nous avons formé 220 personnes aux Premiers Secours Citoyens et 80 personnes aux Gestes qui sauvent*. Nous pratiquons

également de la formation en entreprise avec le Sauveteur Secouriste du Travail et, enfin, de l'initiation aux gestes de secours dans les écoles pour les CM1 et CM2.

Vous arrive-t-il d'avoir des activités spéciales ?

Tout à fait. Nous avons aussi des missions de soutien à la population en cas de crise majeure comme lors de la pandémie du COVID-19. L'ASV avait été très sollicitée par le CCAS pour effectuer localement des courses au profit des personnes âgées et fragiles. Nous sommes aussi intervenus à l'aéroport Saint-Exupéry afin de réaliser des test PCR et également dans une pharmacie de Gleizé pendant 5 mois.

Sur quel type de manifestation êtes-vous sollicités ?

Nous nous sommes centrés sur l'événementiel grâce à la confiance des dirigeants du Transbordeur (Villeurbanne) qui nous font confiance pour sécuriser leurs concerts depuis 13 ans. Je pense aussi au feu d'artifice de la fête nationale en bord de Saône et au spectacle de la mise en perçe à Villefranche. Il nous arrive également d'assurer des postes de secours sportif comme sur le Horse ball ou le Beaujol'Hand.

Quelles sont les exigences et les contraintes que rencontre un secouriste dans l'exercice de ses activités ?

Pour devenir secouriste, il faut d'abord se former pour obtenir les deux diplômes

obligatoires qui sont le PSE1 et le PSE2. Il faut également être passionné par cette activité très prenante et être fusionnel avec son groupe. Il faut enfin être à même de pouvoir donner de son temps à l'association dans un juste équilibre entre travail, famille et engagement associatif.

Face à une personne qui est confrontée à un problème de santé, que peut faire un secouriste ?

Le secouriste est formé à agir comme un pompier et peut faire tout type d'intervention : bobologie, malaise simple ou plus grave (arrêt cardiaque) et même accouchement ! Pour cela, nous avons les mêmes formations que les pompiers et le même matériel avec les mêmes contraintes de formation continue annuelle obligatoire.

Quelles sont vos plus grandes satisfactions ?

Ma plus grande fierté est d'avoir donné une nouvelle vie à cette belle association qui existe depuis le 6 juin 1966. Lors de la fête de ses 60 ans que nous avons faite le 6 juin dernier, les enfants des deux fondateurs, le capitaine Barry et M. Lonnay, nous ont chaleureusement remerciés de continuer à la faire vivre. Autre motif de satisfaction : avoir, depuis 2012, la confiance de toute mon équipe et de nos clients/partenaires. À toutes ces personnes, je ne dirai qu'un mot : MERCI !

BIOGRAPHIE EXPRESS

- Né le 16 octobre 1969 à Porto (Portugal)
- Formation scolaire : deux CAP de cuisine (Collectivité et Gastronomie)
- Pompier volontaire de 2003 à 2010
- Entré à l'ASV en 2012
- Président et directeur opérationnel de secours
- Chef de poste et chef d'unité
- Responsable formation et formateurs : PSC, PSE, SST et GQS
- Contact : 06 31 28 70 44 ou antoniocaseiro2@gmail.com



“ Nos très bons chiffres d’activité ne seraient pas atteints sans la mobilisation constante de mes douze secouristes bénévoles ”

Quel est votre rayon d’intervention ?

Nous n’avons pas de périmètre d’action particulier. Nous sommes régulièrement engagés dans le Rhône, dans l’Ain, dans l’Isère et dans la Loire où nous avons déjà fait des postes de secours. En théorie, on peut intervenir dans toute la France s’il survient une grosse catastrophe car nous faisons partie de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Quel conseil pouvez-vous donner aux gens qui sollicitent vos services ?

Nous sommes très sollicités ! Le conseil que je peux donner aux personnes qui auraient besoin d’un poste de secours ou d’une formation est de me contacter par

téléphone ou par mail très en avance. En général, j’arrive toujours à trouver des solutions...

Sur quels points insistez-vous particulièrement dans le fonctionnement de l’association ?

Je n’ai pas de point particulier ; tout le monde est le bienvenu dans l’association. La seule chose que je demande à chacun, c’est le respect de la bienveillance envers les victimes. À l’ASV, il n’y a pas de président, ni de chef, seulement UNE ÉQUIPE.

Êtes-vous ouvert à l’intégration de nouvelles personnes dans la structure ? Et à quelles conditions ?

L’âge minimal pour rentrer chez nous, c’est comme pour un pompier volontaire, c’est-à-dire 16 ans. Il n’y a pas de prérequis. Le recrutement est ouvert à tous sans distinction. Cela commence par plusieurs immersions parmi l’équipe pour venir voir ce qu’on fait, comment on travaille et connaître le matériel, etc. Si cette phase de découverte réciproque s’avère concluante, le candidat pourra rejoindre l’association. Mais il faut que cela soit un vrai engagement de sa part.

* Formation de 4 heures sur l’apprentissage de l’arrêt cardiaque et les numéros d’urgence, mais aussi comment réagir face à une hémorragie avec la pause d’un garot.





Villefranche fait sa rentrée !

L'investissement sur la qualité de vie en Calade fait partie des priorités de la Municipalité. La tranquillité publique et la propreté urbaine en constituent des axes forts, tout comme l'urbanisme et les équipements structurants.

Zoom sur une rentrée en prise avec le quotidien des habitants.

TRANQUILLITÉ ET PROPRETÉ

L'exécutif municipal ne lâche rien sur les questions de sécurité et de propreté. Plusieurs dispositifs sont en place ; d'autres vont s'ajouter prochainement. Mais pour atteindre les objectifs qui concernent l'intégralité du territoire, les pouvoirs publics comptent aussi sur le comportement citoyen de chacun. Les mots d'ordre : prévention / action / répression.



Mieux encadrer l'usage des trottinettes électriques

Comme partout en France, Villefranche est confrontée à la multiplication des déplacements en trottinette électrique. Si ces nouveaux modes de mobilité ont toute leur place dans notre ville, il est indispensable que chacun respecte les règles qui garantissent la sécurité de tous. À cet effet, la Ville a procédé durant l'été à plusieurs campagnes de sensibilisation pour un bon usage de ces véhicules (réservés aux plus de 14 ans, assurance obligatoire, vitesse limitée à 25 km/h, etc.).

Afin de garantir la sécurité des piétons et des autres usagers, la Police municipale renforce ses contrôles sur le terrain, y compris avec l'appui de la vidéoprotection.

Il faut savoir que les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont soumis au Code de la route. Leur circulation sur les trottoirs est interdite, tout comme l'emprunt des sens interdits. Le transport d'un passager est également prohibé, les équipements de freinage n'étant pas conçus pour cet usage. L'utilisation d'écouteurs ou d'un téléphone en roulant est également proscrite.

Nouveau pour le Rhône !

Obligation du port du casque et d'un gilet haute visibilité ou d'un équipement auto-réfléchissant.
(arrêté préfectoral du 28 sept. 2026)

Rodéos urbains : la Ville ne cède rien !

Les rodéos urbains constituent une menace pour la sécurité de tous. Ils mettent en danger leurs auteurs, mais également les riverains, les automobilistes et les piétons.

À Villefranche-sur-Saône, la Ville refuse que quelques individus imposent leurs comportements dangereux et leurs nuisances sonores à l'ensemble de la population. Pour lutter contre ce phénomène, la Ville a considérablement renforcé ses capacités d'intervention. Les auteurs de rodéos sont recherchés et interpellés chaque fois que possible.

La Ville a fait l'an passé le choix de s'impliquer directement dans la gestion des véhicules incriminés. Elle prend désormais en charge la mise en fourrière de la moto ainsi que les frais de gardiennage. Enfin, lorsque le cadre légal le permet, la Commune engage une procédure de confiscation et de destruction (30 en 2024). Tout cela, aux frais du propriétaire.

La tranquillité publique n'est pas négociable.



Une vidéoprotection devenue indispensable

Lors de son lancement, la vidéoprotection pouvait susciter des interrogations. Aujourd'hui, elle a démontré toute son efficacité et constitue un outil essentiel au service de la sécurité publique.

La Commune dispose désormais d'un réseau parmi les plus performants du territoire, avec près de 450 caméras couvrant l'ensemble de la commune, 24h/24. Soit une caméra pour 82 habitants. Les entrées de ville, les secteurs sensibles ainsi que les lieux touchés par les dépôts sauvages bénéficient également de cette surveillance. En 2026, les élus ont décidé de poursuivre les investissements en remplaçant les équipements les plus anciens par des matériels de nouvelle génération toujours plus performants. Depuis le remarquable Centre de Supervision Urbain (CSU), les opérateurs assurent une veille permanente et transmettent en temps réel aux forces de l'ordre les informations nécessaires à leurs interventions. La qualité du dispositif est également reconnue : près de 70 réquisitions sont adressées chaque mois par les forces de sécurité intérieure afin d'obtenir des images utiles aux enquêtes en cours.

Des forces de sécurité renforcées et unies

La sécurité publique repose sur une coopération étroite entre l'État et les collectivités. En Calade, Polices nationale et municipale travaillent ainsi de concert pour mieux anticiper les difficultés, répondre aux préoccupations du terrain, renforcer la visibilité des forces de sécurité ainsi que la sécurité de nos concitoyens. Cette coopération exemplaire passe notamment par le partage opérationnel des images de vidéoprotection, devenu un outil déterminant dans la prévention et l'élucidation des infractions. Par ailleurs, une convention de coordination entre les deux Polices permet de définir les missions et la coopération quotidienne.

Parce que les attentes des habitants sont fortes et légitimes, la Municipalité a engagé un important plan de renforcement de ses effectifs de policiers. À l'issue du mandat, dix policiers municipaux supplémentaires viendront compléter les équipes.

L'objectif est clair : assurer une présence plus visible sur le terrain, intervenir plus rapidement et apporter une réponse toujours plus efficace aux problématiques de sécurité.

GPO : réponse collective à la sécurité du quotidien

Un squat d'allée ou de terrasse d'immeuble, des rodéos urbains, du trafic de stupéfiants, des troubles de voisinage, etc. Autant de problématiques locales qui demandent une réponse collective. C'est pourquoi l'État a instauré en 2018 les Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) qui sont très actifs à Villefranche. Ce dispositif à géométrie variable a été confié à la Police nationale. Il repose sur des réunions de concertation entre les parties concernées par tel ou tel sujet de tranquillité publique (bailleurs, forces de sécurité, Mairie, groupements d'habitants, société de transport en commun, etc.). Au fil des séances, chacun fait part de l'avancée de sa contribution sur le sujet jusqu'à son solutionnement.

> Un trouble à l'ordre public ? Faites le 17 !



Préserver notre cadre de vie : le refus des dégradations

Les tags et graffitis sauvages dégradent l'environnement urbain et portent atteinte à l'image de notre ville. Ils ne peuvent être considérés comme un simple mode d'expression lorsqu'ils sont réalisés sans autorisation sur des bâtiments, des murs ou du mobilier urbain. De plus, chaque intervention de nettoyage mobilise des moyens humains et financiers importants qui pourraient être consacrés à des projets utiles aux Caladois. Parce que le respect de l'espace public est une exigence collective, la Ville engage systématiquement des poursuites contre les auteurs de ces dégradations, conformément aux dispositions du Code pénal.

Notez-le. Face à la médiathèque, le mur du parking des Jardiniers demeure un espace dédié à l'expression artistique libre, mis à disposition des créateurs depuis de nombreuses années.

Stop aux dépôts sauvages de déchets et d'encombrants

C'est à la déchetterie communautaire d'Arnas que les habitants de la Communauté d'agglomération doivent emmener leurs déchets encombrants. En effet, les dépôts d'ordures sur la voie publique sont strictement interdits. Mais trop de personnes passent outre. En concertation avec les bailleurs quand c'est sur leur périmètre, les responsables municipaux prennent chaque fois que nécessaire la décision d'intervenir : une équipe vient faire place nette. En parallèle, la Police municipale est envoyée sur place pour rechercher des indices sur les contrevenants et elle analyse les images de vidéoprotection. Des contrevenants ont déjà fait l'objet d'amendes (131 procès-verbaux en 2025). La propreté du domaine public est l'affaire de tous !

NB. Accès gratuit des particuliers à la déchetterie après inscription obligatoire sur le site : www.agglo-villefranche.fr

Infos + www.agglo-villefranche.fr



L'ÉCOLE PIERRE-MONTET

a rouvert ses portes

Dans le cadre du projet global de rénovation urbaine, Belleruche passera à terme de trois écoles à deux⁽¹⁾ quand le futur établissement central sera construit⁽²⁾. En prévision, le groupe scolaire Pierre-Montet a été d'ores et déjà agrandi. À la rentrée, les 283 élèves de maternelle et primaire qui étaient accueillis à l'école Jean-Bonthoux en ont franchi les portes.



Bienvenue au gymnase

À travers ce chantier municipal de 5,4 M€ TTC⁽³⁾, plusieurs bâtiments de Pierre-Montet ont été traités dont la restructuration de l'existant. La plus spectaculaire nouveauté concerne la création d'un nouvel édifice de 930 m² sur trois niveaux (ossature bois, isolation en laine de bois, protections solaires sur les menuiseries et ventilation naturelle). Positionné entre la maternelle et

l'élémentaire, il comprend un gymnase destiné aux scolaires. Toutefois, la structure sera ouverte également aux associations sportives locales (basket, volley, badminton, etc.) grâce à un accès de plain-pied par un hall d'entrée depuis la rue Pierre-Montet. Prennent place également dans cet édifice le nouveau restaurant scolaire des niveaux maternelles ainsi que deux salles pour les activités périscolaires ainsi que la classe RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté).





Du confort pour les deux écoles

Côté école maternelle, une salle d'activités artistiques (60 m²) a été aménagée ainsi que deux nouvelles classes. Celles-ci utilisent une partie des 150 m² libérés par l'ancienne ludothèque, localisée aujourd'hui dans la rotonde (place Laurent-Bonnevay). Une salle de motricité (100 m²) a vu le jour. Elle a été équipée au plafond de brasseurs d'air pour offrir à l'établissement un espace rafraîchi. L'école élémentaire bénéficie, elle, de six classes en plus ainsi que d'une nouvelle salle de 30 m² pour des ateliers. Les maîtres y disposent d'une belle salle de travail collective. Enfin, un parvis équipé de bancs a été conçu à destination des parents.

Le groupe Pierre-Montet compte dans sa version définitive 17 classes pour 400 places potentielles. En cette rentrée, 6 classes de maternelle ont été ouvertes (soit 2 de plus) et 11 en élémentaire (soit 6 de plus). Avec une réserve disponible de plus de 110 places, la Municipalité a voulu anticiper sur les besoins futurs.

NB. Les parties extérieures ont fait l'objet d'une requalification entre espaces verts paysagers et terrains de jeux (30 arbres plantés).



⁽¹⁾ École Pierre-Montet et future école du centre
Fermeture des écoles Jean-Bonthoux et Jacques-Prévert

⁽²⁾ Ouverture : septembre 2028

⁽³⁾ Subventions : ANRU (Etat) : 270 750 € / DSIL (Etat) : 352 500 €
DPV (Etat) : 370 000 € / Région : 60 000 €

PROMENOIR

À l'Ouest, du nouveau

Les usagers s'approprient les espaces au fur et à mesure de leur mise en service. Majestueuse entrée de ville, le Promenoir est en passe de redevenir cet important lieu de vie que nos aïeux ont connu.

Une offre variée

Après d'importantes fouilles dues à la mise à jour de l'ancien cimetière de la Madeleine, le parking souterrain put enfin être creusé au prix de certaines modifications du projet originel. Et en novembre 2024 eut lieu l'entrée en service de ses 140 places réparties sur 3 niveaux (dont 9 pour le rechargement électrique et 3 PMR). Le 30 avril dernier, ce fut le tour de l'aire de jeux. Dès le départ, les (plus jeunes) usagers l'ont adoptée. Les structures ludiques font depuis lors le bonheur des enfants.

La place en haut de l'affiche

Nouvelle étape importante au printemps avec l'accueil de manifestations événementielles. Le samedi 30 mai se déroula sur la place de la Libération le *Forum des associations*. Déplacée de la place des Arts, l'édition 2026 fut un succès. Ont suivi les agréables soirées des concerts en plein-air d'*Un été à Villefranche*. Avant d'accueillir définitivement les fêtes foraines caladoises à partir de celle de la Toussaint. Après des décennies de sommeil, la vaste esplanade revient au cœur de l'actualité caladoise !

Un espace de rafraîchissement

Très attendues en ces temps de réchauffement climatique, 32 fontaines rasant vont répandre, leur fraîcheur sur les 250 m² de leur périmètre dédié à l'Ouest du tènement. Le dispositif sera opérationnel courant octobre. La hauteur des jets est réglable, tout comme l'éclairage

intégré qui permet la gestion des couleurs en un poétique spectacle aquatique. Pour des raisons environnementales, leur alimentation fonctionne en circuit fermé. Pas d'eau gaspillée !

Par ailleurs, en différents points du site, le mobilier urbain est mis progressivement en place sur ce vaste espace de détente : 32 bancs d'ici à la fin d'année, 13 corbeilles, 10 arceaux vélos. Et même, 2 fontaines d'eau potable.

Cap sur un futur parc paysager

Le calendrier du dossier flèche à présent les prochaines interventions sur le versant Ouest (Bd Etienne-Bernard). Les dernières procédures d'acquisition achevées, la maison sera déconstruite d'ici à la fin d'année. Sa démolition ouvrira la perspective du Promenoir côté Ouest et un parc paysager prendra place sur ce tènement libéré. Les élus municipaux ont voulu créer à cet endroit un espace naturel qui sera composé de nombreux végétaux. Parmi eux, 40 arbres soigneusement sélectionnés pour leur ramure dont l'ombrage devrait être particulièrement apprécié en période estivale. Du mobilier de repos viendra compléter l'agrément de ces lieux censés apporter de la fraîcheur aux usagers du site.

Restera ensuite la question de la finalisation des fouilles archéologiques côté rue d'Anse dont les détails sont en cours de réflexion. Ils détermineront l'aménagement à venir de cette partie du projet urbain : mail piétonnier, terrasses de la rue d'Anse, place Carnot, etc.



PLUiH : ce qui change pour Villefranche

En vigueur depuis novembre 2025, le nouveau Plan local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) donne un cadre au développement du territoire pour les dix ans à venir. Les mêmes règles s'appliquent désormais dans les 18 communes de la Communauté d'agglomération. Coup de projecteur sur Villefranche.

Favoriser le retour de la nature en ville

Le PLUiH poursuit trois objectifs : améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, favoriser le développement économique local, préserver les ressources naturelles et les paysages. « *La canicule n'est plus une exception. Face au réchauffement climatique, nous devons nous adapter. Avec le PLUiH, nous avons imaginé la ville de demain* », explique Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'agglomération et 1^{er} Adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme. Le PLUiH impose désormais que les nouvelles constructions s'accompagnent d'espaces de plantation en pleine terre. Les arbres remarquables et les jardins sont également mieux protégés.

Anticiper et maîtriser le développement futur de Villefranche

Afin de concilier l'accueil de nouveaux habitants et la préservation d'un cadre de vie agréable, le PLUiH a identifié quelques secteurs qui pourront être densifiés, par exemple à proximité de la gare. D'autres quartiers pavillonnaires, en revanche, ont vocation à être préservés. La construction d'immeubles n'y sera pas possible afin de protéger les maisons et jardins existants qui pourront évoluer (annexes, extension, etc.). Le nouveau PLUiH intègre aussi la réhabilitation du secteur de la gare et la protection renforcée du secteur naturel du Bordelan et des bords de Saône.

Si vous avez un projet

Le PLUiH s'applique à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, divisions de parcelles, etc.) présentées par les particuliers,

les communes, les entreprises et les porteurs de projets immobiliers. Un seul et même service instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les 18 communes du territoire. Un architecte conseil accompagne les porteurs qui peuvent se rapprocher de la commune pour s'assurer que leur projet est conforme aux règles du PLUiH.

Pour en savoir plus, un contact : urbanisme@villefranche.net

Mobilités : se déplacer autrement et moins cher

Les actions mises en œuvre par la Communauté d'agglomération en lien avec la Ville de Villefranche-sur-Saône, proposent une palette de solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture. Objectif ; permettre aux Caladois de choisir le mode de déplacement le mieux adapté à leurs besoins. 17 lignes régulières de bus et 5 services de transport à la demande desservent Villefranche et son agglomération. 200 places de covoiturage au péage autoroutier de Villefranche-Limas et une plateforme numérique de covoiturage facilitent les déplacements domicile-travail. Grâce aux parkings relais à Gleizé et à Arnas rattachés aux lignes de bus 155 et 152, plus besoin de prendre sa voiture pour se rendre à la gare ou en centre-ville à Villefranche. Le développement de l'autopartage avec la mise en service de 7 véhicules légers et utilitaires à Villefranche complète l'offre de mobilités partagées.

Tout aussi importantes : la marche à pied, bien sûr, mais aussi la pratique du vélo. La mise en place de Viavelo pour la location de vélos en libre-service avec 13 stations implantées à Villefranche permet de se déplacer sur des courtes ou moyennes distances à un tarif abordable.

Pour en savoir plus : mobilites@agglo-villefranche.fr



BEAUJOLAIS, UN ÉVÉNEMENT TOUJOURS « NOUVEAU » !

Marathon International du Beaujolais AG2R la Mondiale

L'édition 2026 est marquée par le lancement d'un choix stratégique majeur pour les Beaujolais runners : l'intégration du partenaire ASO qui permettra d'assurer la pérennité du Marathon du Beaujolais. Pour les participants et le public, rien ne change. Les fondements de l'événement restent les mêmes : sport, fête et solidarité.



Vous avez aimé 2025 ? Vous adorerez 2026 !

Des changements importants avaient été initiés l'an passé. Ils ont donné satisfaction et seront globalement reconduits. Les nombreuses courses au programme resteront dispatchées entre le samedi et le dimanche, ainsi qu'entre Villefranche et Gleizé. Le samedi 21 novembre, Villefranche accueillera la Foulée des Conscrits®, le semi-marathon, la 13 Kilomètres du Rhône ainsi que l'arrivée de l'épreuve-reine du Marathon en individuel ou relais (départ de Fleurie). Le lendemain, l'organisation se déportera sur Gleizé. Place à trois courses de trail (15, 24 et 43 kilomètres), à la Rando solidaire pour tous (12 kilomètres) ainsi qu'à la Family Marathon (2,5 et 5 kilomètres). Et toujours : animations musicales, stands de dégustation et déguisements !

L'appui d'un poids lourd de l'événementiel sportif

C'est la structure bénévole des Beaujolais Runners qui fait avancer le bateau depuis... 1997. Or, les années défilent pour tout le monde, l'organisation se complexifie (sécurité, finances, etc.) et les chiffres explosent (2,5 M€ de budget, 1 200 bénévoles et 35 000 participants attendus cette année). De façon compréhensible, les responsables ressentaient depuis plusieurs années le besoin d'être épaulés. Et ils ont trouvé en ASO (Amaury Sport Organisation) une structure d'envergure apte à relever les défis futurs. La passation de pouvoir s'effectuera progressivement sur 7 ans. « Je vois cet accord comme une formidable opportunité. Le savoir-faire d'ASO va permettre à notre événement sportif de continuer à grandir au bénéfice du territoire et, notamment, des communes, des partenaires et des bénévoles », explique Alain Bouhy, président-fondateur du MIB.

Mise en perce de la cuvée 2026

Incontournable durant la 3^e semaine de novembre en Beaujolais, cette cérémonie traditionnelle clôturera un samedi de festivités en Calade.

En effet, au terme de la journée du 21 novembre déjà animée, le public sera chaleureusement invité à se rendre à l'Hôtel de Ville. À 18h30, un spectacle de mapping et de pyrotechnie offert par la Ville et imaginé, une

nouvelle fois, par les Allumeurs de Rêves, sera proposé. Dès les derniers éclats du feu d'artifice dissipés, les officiels saisiront le maillet pour percer les tonneaux et donner le coup d'envoi de la dégustation collective de la cuvée 2026 sur le parvis de la mairie.

Il ne restera alors plus qu'à lever son verre et à trinquer dans la plus pure convivialité beaujolaise !



PROGRAMME

Samedi 21 novembre (Villefranche)

8h30 :
départ en 3 vagues
du marathon (Fleurie)

10h :
départ en 6 vagues
du semi-marathon
(av. Saint-Exupéry)

13h :
départ en 9 vagues
de la 13 kilomètres
du Rhône
(av. Saint-Exupéry)

Arrivées :
Bd Jean-Jaurès

Remise des prix :
parvis de l'Hôtel
de ville

18h :
début de l'After
Marathon (ParcExpo)

18h30 :
spectacle et mise
en perce (parvis de
l'Hôtel de ville)

Dimanche 22 novembre (Gleizé)

7h :
départ du trail
de 43 km (devant
la salle Saint-Roch,
rue des Peupliers))

8h :
départ du trail
de 24 km (idem)

8h30 :
départ du trail
de 15 km (idem)

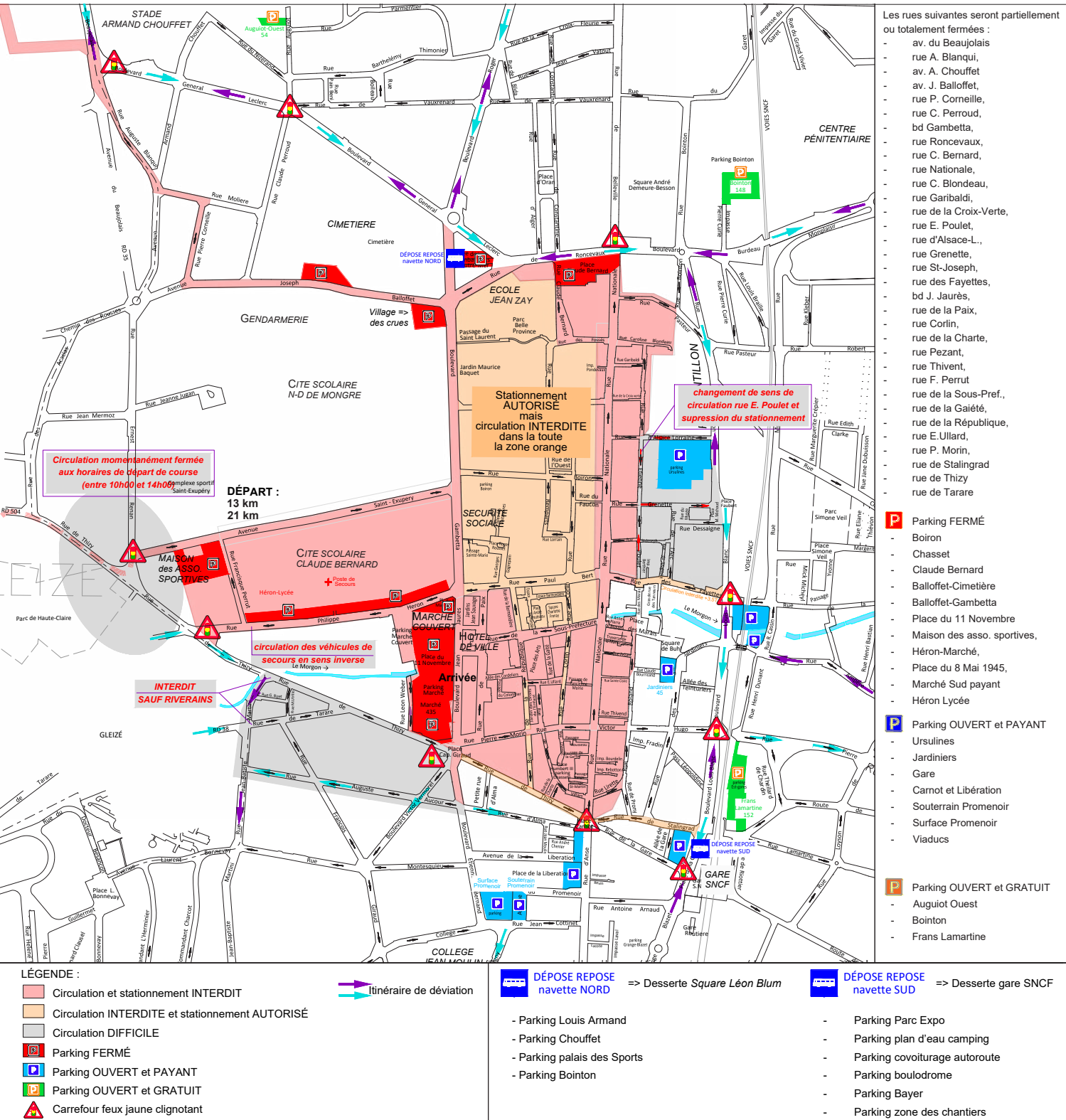
9h30 / 10h :
départ libre de la
Rando solidaire (idem)

10h30 :
départ de la Family
Marathon (idem)

Marathon International du Beaujolais AG2R la Mondiale

PLAN DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

du samedi 21/11/2026 à 4h au dimanche 22/11/2026 à 5h





ÉCOLE JEAN-BONTHOUX

DES DÉCENNIES D'ENSEIGNEMENT CITOYEN À BELLEROCHÉ

La rentrée 1958

Le Programme engagé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine à Bellerocché prévoit une refonte de la carte scolaire sur le quartier. Cela comprend notamment l'extension du groupe Pierre-Montet et la construction d'un nouvel établissement central. Mais également la fermeture des écoles Jacques-Prévert (à venir) et Jean-Bonthoux. Cette dernière fut la première à entrer en service (1958). Sa démolition tournera la page de 68 années de la vie du secteur. Flashback.

La première école de Bellerocché

...Au milieu du XX^e siècle, la France s'engageait dans une révolution urbaine pour faire face à l'expansion démographique et à la suppression de l'habitat insalubre. Villefranche prit sa part dans la réponse à cette évolution sociétale. Ainsi, avec la commune de Limas, elle suscita la transformation radicale d'un de ses quartiers périphériques : Bellerocché. Furent décidées la destruction du vieux château et l'édification d'une série d'immeubles H.L.M destinés à 3 000 habitants. Or, les groupes scolaires et les écoles maternelles caladois étaient déjà surchargés. La Mairie inscrivit alors, dans le plan général d'aménagement de la cité, la création sur le plateau d'un groupe élémentaire et d'une maternelle. En effet, sur place, 297 enfants avaient besoin d'une école à proximité immédiate de leur lieu d'habitation.

Un établissement fonctionnel

Une solution fut rapidement trouvée pour le positionnement du projet. Les laboratoires Bonthoux cédèrent gratuitement à la Municipalité un terrain placé en bordure sud-ouest de la commune. Confié à un cabinet d'architectes lyonnais, le projet se composait de 3 écoles distinctes : une école de garçons (5 classes), une école de filles (5 classes) et une école maternelle de 3 classes qui fut initialement installée dans la rotonde (place Laurent-Bonnevay). Le site principal comportait 4 bâtiments, construits en bordure Nord du terrain.



Une façade emblématique du quartier

M. JEAN BONTHOUX, PHARMACIEN ET ENTREPRENEUR

Ce pharmacien de la rue Nat' (1885-1937) fait partie des entrepreneurs qui ont fait les riches heures de la Calade. Spécialisé dans les préparations gynécologiques, il inventa une spécialité pharmaceutique destinée à améliorer la circulation veineuse : les gouttes « La Fluxine ». Le succès fut au rendez-vous et l'homme confia, en 1929 à l'architecte Léon Weber⁽¹⁾ la construction d'un laboratoire à la pointe de la modernité au 42 de la rue Pasteur⁽²⁾. Puis vint la commande d'une magnifique maison personnelle : l'Eden Parc (angle rue de Thizy/avenue Saint-Exupéry). Elle fut démolie lors du percement de l'avenue. Enfin, le Conscri[®] de la classe 1905 s'impliqua beaucoup dans la vie associative du territoire.

⁽¹⁾ Concepteur du Forum, de la halle Bointon, etc.

⁽²⁾ Cessation d'activité dans les années 1980.



© Fonds des Archives municipales

L'ensemble a été positionné en bordure Nord du terrain, afin que toutes les classes soient largement ouvertes au midi sur les cours de récréation que les bâtiments protégeront des vents du Nord. Ouverture : 1^{er} octobre 1958.

Dès son achèvement, le groupe scolaire a été baptisé Jean-Bonthoux, en hommage à son bienfaiteur. Maternelle et élémentaire, qui avaient été entretemps réunies sur un seul site, restèrent administrativement séparées jusqu'en 2014 avec, chacune, un directeur. A la tête de l'élémentaire depuis 2002, Christian Claitte allait en devenir l'unique directeur jusqu'en 2021 !

Un directeur engagé !



Christian Claitte

Instituteur à l'école Pierre-Montet de 1991 à 1997, ce dernier connaissait donc déjà bien Belleruche à son arrivée à Jean-Bonthoux. Et visiblement, il y était fortement attaché puisque qu'il restera 19 ans à la tête de ce grand établissement (320 élèves). Profondément humaniste, ce « hussard de la République » aura marqué le quartier dont il a connu

plusieurs générations de parents et d'enfants. Concertation et dialogue furent ses maîtres mots. Collaboration permanente avec les institutions publiques⁽¹⁾, mais aussi avec les forces vives du quartier. Car M. Claitte ne concevait son métier qu'avec la main tendue. En particulier vers les familles. Les relations avec les associations de parents d'élèves (comme « Bonthoux debout ! ») étaient étroites. La création du Café des parents date de son époque. « *Je me suis beaucoup investi en transversalité dans ce quartier populaire qui possédait une vie*

associative foisonnante », reconnaît-il aujourd'hui. Et de l'avis général, ce fut une réussite. Christian Claitte a su fédérer autour de la mise en place de multiples activités scolaires et périscolaires.

Ouverture sur le quartier

Les mercredis et samedis, l'école devenait un vrai lieu culturel avec lectures, stages d'origami et de bandes dessinées, etc. Un programme rendu possible grâce à l'existence de l'importante BCD de l'école. Cet équipement remarquable a pu donner sa pleine mesure au service des professeurs, mais aussi du secteur tout entier (interventions de Lire et faire lire ainsi que de Lecture & Partage). Culture, mais pas que. Les footballeurs se souviennent de l'opération montée avec l'Olympique de Belleruche : « De l'école au terrain ». Un célèbre Cross de Bonthoux était monté avec les éducateurs sportifs de l'USEP. D'autres ont connu les Classes qui dansent, mais aussi les actions autour de la poésie et des arts plastiques, le projet cirque... Enfin, chaque année, kermesse et carnaval constituaient des événements marquants pour tout le plateau.

Au quotidien, la forte implication de l'équipe éducative permit le succès des dispositifs ULIS⁽²⁾ et UPE2A⁽³⁾ créés pour aider à l'intégration des élèves aux parcours spécifiques. La réussite de cette implication collective fut couronnée par un très faible taux de rotation des enseignants qui mérite d'être souligné.

Dès cette rentrée, les établissements d'enseignement entament un nouveau chapitre de l'histoire scolaire de Belleruche. Mais nul doute que les souvenirs resteront.

⁽¹⁾ Éducation nationale, Agglomération puis Ville, collèges du secteur, Protection maternelle et infantile (PMI/Département), intervenants sociaux, crèches, etc.

⁽²⁾ Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

⁽³⁾ Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants.

AÏKIKAI CALADOIS

PRÉVENIR ET DÉSAMORCER LES CONFLITS

Tout à la fois technique de self-défense et philosophie de vie, l'aïkido est un art martial japonais très récent (années 1930). Il repose sur l'harmonie et la non-violence par la réduction des tensions jusqu'à la neutralisation d'une attaque. C'est pourquoi ses préceptes ne se limitent pas au dojo du Parc des sports, mais s'appliquent aussi à la vie quotidienne : écoute, respect, confiance en soi, maîtrise de ses émotions, etc.

Cette discipline se pratique sans compétition, ni distinction de niveau. Elle repose sur les qualités physiques, l'équilibre, la souplesse et le tonus du pratiquant. Ici, chacun avance à son rythme ; les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année (cours d'essai gratuits). En Calade, le club Soto No Hebi du président Philip Mai Phung accueille les aikidokas dès 8 ans (cours les mercredis et vendredis). Des stages sont également mis en place en diverses périodes de la saison sous l'égide de la fédération nationale.

www.aikidocaladois.fr



LES PETITES CANTINES

UN REPAS, MAIS PAS QUE...

Cuisiner... Manger... ou faire les deux ! Dans l'enceinte de la gare, les Petites cantines du Beaujolais mettent en avant, depuis avril, la notion de partage autour de la nourriture. Issue d'un réseau national, la déclinaison caladoise prend peu à peu ses marques dans une salle de 35 couverts. Des cuisiniers volontaires viennent réaliser sur place des mets artisanaux qui sont proposés aux hôtes de l'établissement (cuisine participative de 9h30 à 12h). Mais on parle ici de plats dont les composants sont issus du circuit court, calés sur la saison et en production bio. D'autres bénévoles assurent le service, tous les jours sauf lundi et samedi. D'ores et déjà, 700 personnes sont déjà venues se régaler les papilles à l'occasion d'un déjeuner proposé à prix libre ! Formule : un menu différent chaque jour défini la semaine précédente. En bonus, possibilité d'ateliers cuisine pour groupes.

Infos + 06 08 86 86 47

www.beaujolais.lespetitescantines.org



CHŒUR DES MARAIS

CHANTER N'A RIEN DE CLASSIQUE

Qu'ils soient alto, basse, soprano ou ténor, 50 chanteurs adultes se retrouvent chaque semaine pour partager leur passion du chant classique sous la direction du chef Robert Hillebrand. Les œuvres de Bach, Vivaldi, Schubert ou Rutter font, depuis 1972, le bonheur de ces mélomanes qui offrent aux Caladois un ou deux concerts chaque année dans la collégiale. Leur prestation à l'occasion des cérémonies du 80^e anniversaire de la libération de Villefranche (3 sept. 2024) a fait date. Après le grand succès du concert du 8 mars dernier (requiem de Mozart), un nouveau programme a démarré : Oratorio de Noël de Camille Saint-Saëns, et la Misa Criolla d'Ariel Ramirez (concert prévu le dimanche 29 novembre à ND des Marais). A cela s'ajoute la participation à des événements musicaux d'ampleur régionale. La formation caladoise se produit régulièrement avec les 60 enfants de la Maitrise des Chartreux (Lyon) et le quatuor Debussy.

Le chœur accueille les nouveaux chanteurs à tous les pupitres ; il suffit d'aimer chanter. Alors, pourquoi pas vous ?

Contact : choeurdesmarais@gmail.com



VOLLEY-BALL VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS

UN CLUB TOUJOURS AU PLUS PRÈS DU FILET !

Avec 400 licenciés, le VBVB fait partie des grands clubs sports co' de la Calade. Les plus anciens se souviennent de la montée en N1 un certain 18 avril 2004 (entraîneur : Dominique Roland). C'est dire la valeur de ce club créé en 1957.

Aujourd'hui présidé par Sandra Wiederkehr, le VBVB ne démérite pas : il a encore décroché la saison dernière, une 4^e place pour les M15F en Coupe de France (photo ci-jointe) et le titre de Championnes de France de Beach Volley pour les mêmes M15F* ! De même, les sections sportives du lycée Louis-Armand (masculine et féminine) participent régulièrement aux finales du championnat de France UNSS

(Union Nationale du Sport Scolaire). Au VBVB, 18 équipes de M13 à Seniors sont alignées en compétition sous la houlette de 12 entraîneurs dont un pour la section Volley Santé. Sans compter l'école de volley et les sections Loisirs (avec ou sans compétition). Tout cela positionne le club caladois au 6^e rang régional sur 144 et au 63^e sur 1411 au niveau de la fédération nationale. Son poids n'est plus à démontrer. Illustration : le fameux Tournoi du 8 Mai qui réunit chaque année plus de 800 joueurs venus de toute la région AURA !

* Grâce aux 3 terrains de Beach à côté du gymnase Saint-Exupéry

www.vbvb.fr



THÉÂTRE PÊLE MÊLE

LE PETIT THÉÂTRE QUI A TOUT D'UN GRAND



De g. à dr. :
Hélène Bigot
(secrétaire), Brigitte
Valette (présidente),
Nathalie Lafay
(vice-présidente)

Jugez plutôt : une programmation d'une vingtaine de spectacle par an, un Festival du rire, des séances scolaires, des ateliers de composition théâtrale et même, des créations maison (direction artistique : Etienne Brac). Niché au bout d'une allée de la rue Jean-Michel-Savigny, le théâtre de poche créée en 1998 par Michel Bernier continue sur sa lancée grâce au soutien de 160 adhérents. Sous la présidence de Brigitte Valette, une quinzaine de bénévoles fidèles fait vivre toute l'année cette salle intimiste de 49 places. Au programme : des pièces Jeune public, du théâtre, des one-man-show, des contes, des soirées chant et musique, etc. Un vrai pêle-mêle qui remplit l'établissement au fil de quelque 18 week-ends (2 séances à chaque fois). Et à cela s'ajoutent la participation à des opérations extérieures (Les Univers'elles, le Printemps des poètes...) et des scènes ouvertes accordées aux compagnies qui en font la demande. Le théâtre de poche tient toute sa place au sein de l'actualité culturelle caladoise.

Infos + www.theatrepelemele.fr 04 74 07 16 19 - reservations.tpm@gmail.com

COIFFURE DU CŒUR

BIEN PLUS

QU'UNE SIMPLE COUPE



Une belle allure redonne de la dignité et du bonheur. Les bénéficiaires des Coiffeurs du cœur peuvent en témoigner. Ce sont des personnes de tout âge, en situation de précarité, porteuses d'un handicap, isolées, etc. Le dernier mardi du mois, de 19h30 à 21h30, elles sont plus d'une vingtaine à venir profiter de ce service gratuit dans le square de Bühl. Pour les servir, un pool de 4 coiffeurs-barbiers bénévoles avec matériel de coiffure et d'hygiène qui offrent leur temps et leur savoir-faire. Des services dignes d'un vrai salon ! En Calade, l'équipe se compose de 8 professionnels en activité ou retraités motivés par une même envie rendre service à leur prochain. Et chacun d'entre eux de souligner la richesse des échanges. Car donner, c'est aussi recevoir.

Pour se joindre à l'équipe :
www.coiffureducoeur.fr

DEVENIR BÉNÉVOLE
AU SECOURS POPULAIRE

Le Secours populaire vous offre la possibilité de réaliser votre projet de bénévolat à votre rythme et uniquement lorsque vous le décidez.

Infos + 04 74 60 65 58
ou villefranche@spf69.org

VILLEFRANCHE ENSEMBLE GROUPE MAJORITAIRE

Chères Caladoises, Chers Caladois,

L'été prend fin, et nous espérons que vous avez pu profiter pleinement de ces vacances, en famille ou entre amis. La Ville a proposé une offre variée d'activités, physiques comme culturelles, et pour la plupart gratuites, afin que chacun puisse en profiter sans distinction.

La place du Promenoir revit enfin. Le Forum des associations avait donné le premier élan et, cet été, les concerts y ont rassemblé les Caladois de tous âges. En novembre, la fête foraine y fera son retour pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. En décembre, les festivités de Noël seront lancées par un feu d'artifice, pour celui de la fête nationale que nous n'avons pas pu vous offrir. Cette place retrouve ainsi sa vocation première : être un lieu de vie, de rencontre et de partage au cœur de notre ville.

L'automne, c'est aussi le retour des grands rendez-vous, ceux qui font battre notre cœur de Caladois : le Marathon, la mise en perce du beaujolais nouveau, puis les Conscrits®. Ces traditions, nous les chérissons, car elles nous rassemblent et disent quelque chose de qui nous sommes.

Soyons fiers de notre ville. Fiers de son histoire, de ses traditions, de son dynamisme. A l'heure où certains préfèrent tout critiquer, tout noircir, ne voir que ce qui ne va pas, nous faisons un autre choix : celui de l'optimisme, de l'action et de la construction. Il est toujours plus facile de commenter que de faire, de dénigrer que de proposer. Nous préférons, pour notre part, retrouver nos manches et avancer.

Cette tribune est une nouvelle occasion de vous réaffirmer notre engagement à votre service. Un engagement sans promesses intenable, mais sans jamais penser petit.

Notre méthode repose sur trois principes simples : bien gérer, tenir nos engagements et préparer l'avenir.

D'abord, une exigence de rigueur dans la gestion des finances publiques. Elle nous a permis de présenter un budget sain, de maîtriser l'endettement de la Ville, de mener à bien les opérations engagées et de préserver des marges de manœuvre pour les années à venir.

Ensuite, une exigence de maîtrise dans la conduite des projets municipaux. Chaque euro dépensé doit être utile, chaque réalisation doit être pilotée avec sérieux et chaque promesse honorée. Notre objectif est clair : concrétiser ce qui est annoncé, dans le respect des délais comme des budgets.

Enfin, une exigence de préparation de l'avenir. Cela signifie investir dans les équipements dont notre territoire a besoin, l'adapter aux défis climatiques, renforcer la place de la nature en ville et soutenir les commerces de proximité.

Cette même ambition guide notre action dans les domaines qui comptent le plus pour les Caladois. C'est le cas de la sécurité, avec un renforcement de la présence de notre police municipale dans l'ensemble des quartiers.

C'est aussi le cas de la propreté, de la qualité de nos espaces publics et plus largement de l'attractivité de notre ville.

Des actions sont déjà engagées et elles continueront de s'intensifier dans les mois à venir.

Thomas Ravier, Pascal Ronzière, Stylite Baudu-Lamarque, Olivier Mandon, Muriel Blanc, Benoit Froment, Pascale Reynaud, Christophe Espasa, Capucine Seive, Olivier Desmules, Delphine Dubost-Stival, Michel Jambon, Alexandre Portier, Myriam Cadi, Didier Moulin, Frédérique Parlier, Aloïs Hamm, Patrick Lièvre, Didier Gibert, Christelle Aujogue, Matthieu Belluc, Isabelle Bernard, Enzo Bernollin, Clélia Caelles, Henriette Court, Isabelle Gavel, Keziban Aksu-Girisit, Geneviève Jonard, Baha-Can Karabag, Yves Minne, Sylvia Pittet, Louis Tondeur, Nathalie Zacharuk

VILLEFRANCHE, TERRE D'AVENIR ! GROUPE D'OPPOSITION PROGRESSISTE, ÉCOLOGISTE ET HUMANISTE

Ça Chauffe !

L'été a montré les limites de notre ville face à la chaleur. Nous devons engager une course contre la montre pour qu'elle reste vivable lors des prochaines vagues de chaleur. Les problématiques sont nombreuses : bouilloires thermiques, écoles et enfants, personnes âgées, conditions de travail, commerces, logements, services publics... Toutes nécessiteront notre attention et des réponses adaptées. Commençons par végétaliser massivement pour créer des corridors ombragés dans lesquels se déplacer. Vite : il faut des années avant qu'un arbre ne fasse de l'ombre. À court terme, adaptons nos pratiques, nos horaires et, à la marge, nos équipements. À plus long terme, repensons nos règles d'urbanisme et nos pratiques de la ville. Cela doit désormais être une priorité de l'action municipale.

Denis Chaumat

VILLEFRANCHE SOLIDAIRE GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

Loin de la simplification promise la « digitalisation » - autrement dit l'informatisation - des services administratifs de la mairie ressemble de plus en plus à un inextricable capharnaüm déshumanisé. Prenons l'exemple vécu d'un dépôt sauvage de déchets. Un simple appel téléphonique ne suffit plus. En appelant la mairie on vous donnera une adresse e-mail, à recopier bien sûr sans aucune faute. Vous devrez y envoyer une photo de ces déchets afin que le service concerné les enlève. Autre exemple édifiant, si vous n'utilisez pas pendant quelques mois votre espace usager sur le site de la commune il sera désactivé automatiquement. Peu importe que vous soyez de passage ou Caladois de longue date, la peine sera la même. A vous de le créer à nouveau plus tard ! Nous sommes loin de la simplification si souvent promise et vantée dans ce bulletin. Revenons à des solutions plus simples, plus humaines et abordables par tous quel que soit le niveau de pratique des nouvelles technologies.

Étienne Allombert, Angélique Dessaigne, Vassili Lici

VILLEFRANCHE INSOUMISE GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

Pas de réponse sérieuse de la Mairie à nos questions !

- Environnement & Santé : Notre demande d'information des habitant-es sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols a été tournée en dérision, malgré l'enjeu de santé publique.
 - Marché couvert : Alertée sur le manque d'isolation face à la chaleur, la majorité a écarté notre remarque avant de poser des brumisateurs en urgence.
 - Vermorel : Quelle est l'utilité pour les habitant-es de la Délégation de service public du restaurant dont le menu serait à 50€ ?
 - Piscines : Aucune gratuité prévue durant les canicules.
 - Quartiers populaires : Le social et la jeunesse sont délaissés au profit du seul foncier et de la sécurité.
- Quel est le vrai projet politique de la Mairie ?
Nous restons disponibles pour un échange constructif.

Sandrine Vergin et Benhenni Lazreg

Salon du GAB 2026

Aquarelles, pastels, acryliques et huiles vont côtoyer à la salle des Echevins durant deux semaines des sculptures pour cette 85^e édition d'un salon du Groupement des Artistes Beaujolais toujours très attendu par les amateurs d'art. Traditionnellement, la chapelle Barmondière est réservée au Grand Prix de l'année précédente. Cette fois, c'est Emmanuelle Germaneau qui y présentera donc ses œuvres et une tombola offrira l'occasion de remporter l'une de ses aquarelles. Entrée libre et gratuite

Du 17 octobre au 1^{er} novembre, 14h30/18h30.

(vernissage : samedi 17 octobre à 17h)

NB. Le GAB compte près de 80 membres, peintres et sculpteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par un jury exigeant.



31^e clap des Rencontres du cinéma francophone

Du 10 au 15 novembre, la culture francophone aura rendez-vous une nouvelle fois avec le cinéma Les 400 Coups. Le générique est foisonnant pour cette édition 2026 ! Au programme : des avant-premières, des rencontres, une programmation Jeune public, une session "Cinéma & littérature" avec la médiathèque municipale, etc. Sans oublier l'attribution des Prix du jury (présidente : Ariane Allard), des lycéens et du public. Et bien d'autres événements encore...

Co-production : L'Autre cinéma et ADECSE/Les 400 Coups

Infos + www.autrecinema.fr



Liberté chérie !

Le récit du territoire beaujolais se nourrit de la destinée de personnalités connues ou anonymes qui l'ont marqué durablement. Sous son label Pays d'art & d'histoire, la Maison des mémoires en Beaujolais a choisi pour sa nouvelle exposition permanente de retracer le parcours de 27 d'entre elles au fil de 10 siècles d'histoire.

Le montage de "Liberté chérie" a été conçu sous la forme d'un voyage à travers paysages, patrimoine et destins individuels depuis les sires de Beaujeu. Il s'accompagne d'objets, d'archives et de photographies qui immergent le visiteur dans la réalité des différentes époques. L'ensemble raconte les choix, les luttes, les espoirs et la vie des initiateurs du Beaujolais d'aujourd'hui. Sur place, il est complété par le Musée des Conscrits® qui participe pleinement de l'histoire du territoire.

Infos + 04 74 60 39 53 - Traverse de la Manécanterie
30 rue Roland / 739 rue Nationale



35^e cuvée du festival Terre de scènes

Après une âpre sélection de l'Office culturel, sept troupes de théâtre amateur de la région vont avoir la chance d'investir la grande scène du Théâtre de Villefranche pour faire partager leur passion du spectacle vivant. Ce théâtre-là n'a pas pour but la gloire, mais le simple désir de susciter des émotions artistiques. Il suffit de se laisser emporter par le jeu des comédiens... Proclamation publique du palmarès 2026 le dimanche 25 octobre, à 16h.

Du 23 au 25 octobre.

Infos + 73 rue de la Gare

www.villefranche-culture.com - 06 48 67 49 92



Les temps forts

Exposition Peaux cibles

Par Claudie Lenzi
En résonnance à la 18^e Biennale d'art contemporain de Lyon
Jusqu'au 24 octobre
À la galerie le 116Art

Fête de la Soupe

Dégustations, jeux, musique, rencontre

Samedi 17 octobre, 17h/20h

«Ma vie de courgette» :
film au CGR à 15h30 (8€)

Place Simone-Veil

Par les habitants de l'écoquartier

Concert solidaire jazz et funk

Avec Saône of Jazz
et les Midgets

Vendredi 23 octobre, à 20h

À la salle de l'Atelier

Par la Croix rouge française

Fête foraine de la Toussaint

Du 24 octobre au 11 novembre

Place de la Libération

Connect

Salon de l'entreprise engagée

Jeudi 5 novembre, 9h/18h

Au ParcExpo

Par la CCI Beaujolais

www.beaujolais.cci.fr

Séance publique du Conseil municipal

Lundi 9 novembre, à 18h30

À l'Hôtel de Ville

108^e Commémoration de l'Armistice

Mercredi 11 novembre

Au cimetière municipal

Détail sur www.villefranche.net

La grande soirée 80's 90's et 2000

Soirée dansante et familiale

Samedi 5 décembre, à 21h

Au ParcExpo

www.parcexpo-villefranche.com

Lunapark

Du 12 décembre 2026

au 10 janvier 2027

Esplanade du ParcExpo

Séance publique du Conseil municipal

Lundi 14 décembre, à 18h30

À l'Hôtel de Ville

Festival des jeux

Du 8 janvier, 19h, au 10, 18h

À la salle de l'Atelier et alentours

Par le Lions club

www.festivaldesjeux.fr

+ d'infos sur :

www.villefranche.net

SAMEDI 21 NOVEMBRE

18H30 – PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Spectacle
son & lumière

Feu d'artifice

MISE EN PÉRÉE
MARATHON

MARATHON
DU BEAUJOLAIS
AG2R
LA MONDIALE



Beaujolais
NOUVELLE GÉNÉRATION
INTER BEAUJOLAIS

Retrouvez le programme sur www.villefranche.net

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

